



Aire de jeux



La mise en place des deux derniers équipements (grand toboggan et pyramide de corde) a été réalisée avec quelque retard dû à l'installateur. C'est maintenant opérationnel pour les vacances. Il est bon de rappeler que l'utilisation des jeux s'exerce sous la surveillance des parents. Ils ne doivent pas hésiter à saisir le maire de toute anomalie constatée engageant la sécurité des enfants et des installations.

Pour mémoire la mise en place des agrès représente un investissement total de 35456 € (installation comprise) que chacun doit s'efforcer de respecter ou de faire respecter.



AGENDA DES MANIFESTATIONS À VENIR

<u>Juillet</u>	<u>Septembre</u>	<u>Octobre</u>
<p>♦ 01 Juillet : Sortie vélo et pique-nique à Loeuilly par l'APE</p> <p>♦ 13 juillet : Repas républicain + Suivi du bal</p> <p>♦ 14 Juillet : Tour de France + feu d'artifice</p> <p>♦ 15 juillet : 17 h :Retransmission de la finale de la salle polyvalente.</p>	<p>♦ 01 Septembre : Repas du Club de gym</p> <p>♦ 08 Septembre : Forum des Associations</p> <p>♦ 11 Septembre : Reprise de l'école de Tennis</p> <p>♦ 15 Septembre : Voyage des jeunes</p> <p>♦ 21 Septembre : Accueil des nouveaux parents d'élèves / Assemblée générale du Tennis Club</p>	<p>♦ 06 Octobre Soirée des donateurs de sang</p> <p>♦ 21 Octobre Semi-marathon de l'Ecce Homo</p> <p>♦ 27 Octobre Cueillette des champignons en forêt suivie d'une conférence pour savoir les reconnaître</p> <p>♦ 31 Octobre Halloween par le Comité des Fêtes</p>
		<u>Novembre</u>
		<p>♦ 4 novembre Repas UNC</p> <p>♦ 11 novembre Célébration de l'armistice</p> <p>♦ 25 Novembre Bourse aux jouets</p>
<u>Août</u>		
<p>♦ 30 Août : Don du sang</p>		

Commune de Plachy Buyon
2, rue du Cdt A. Dodart
80160 Plachy Buyon
Tél / Fax : 03.22.42.74.26:
Messagerie :
mairie.plachy@wanadoo.fr



PLACHY-BUYON



NFOS



Bulletin d'information du Conseil Municipal

Jun 2018 n°25



ÉDITORIAL

Bientôt les vacances ! Après les pluies et orages que nous avons subis ces dernières semaines sans trop de conséquences heureusement, espérons que le soleil sera de la partie cet été pour ceux qui partent en vacances mais aussi pour ceux qui restent dans notre village.

Cette année le tour de France traverse notre commune sur le CD 210 (route de Beauvais) dans le sens Conty-Amiens. Des mesures drastiques de sécurité sont imposées par arrêté préfectoral. La circulation de tous les véhicules avec ou sans moteur sera interdite dans les deux sens sur cet axe le 14 juillet 2018 à partir de 12 heures jusqu'au passage du véhicule de fin de course. Pendant toute cette période aucune coupure de l'axe ne sera autorisée. Les déviations s'effectueront par le CD 8 (route de Conty) et par le CD 1001 (route de Paris). Des barrières seront mises en place en agglomération de PLACHY-BUYON aux emplacements suivants : rue E.P.Wallet, rue du château d'eau, rue de Beauvais, rue des Alouettes et chemin du Bosquet de Camont. Les autres intersections (CD 162 route de St-Saulfieu, chemin haut des Clabaudois, route de Buyon et chemin des Postes) seront tenues par la Gendarmerie.



ÉDITORIAL (suite)

La caravane publicitaire est attendue vers 13 H 15 et la course vers 15 heures. Le stationnement de tous les véhicules sera interdit de chaque côté, sur les accotements du CD 210 depuis le 13 juillet 2018 à 20 heures jusqu'à la fin de course. Aucun parking ne pouvant être aménagé à proximité en raison des cultures Il est recommandé aux habitants de se rendre sur les lieux à pied. La gendarmerie sera chargée de faire respecter cet arrêté et les véhicules seront mis en fourrière si nécessaire.

Un arrêté municipal concernant cet événement sera affiché sur les panneaux d'information et sur le site internet de la commune. De ce fait les festivités de la fête nationale seront modifiées et sont précisées sur le prospectus joint au présent bulletin. La cérémonie devant le monument aux Morts est prévue le 14 juillet à 10h30.

Comme chaque année la commune achète et met en place des fleurs à certains endroits du village. Des personnes malhonnêtes du village ou de passage dérobent un nombre important de ces plantations ou les jettent dans la rivière provoquant la critique des habitants sans pour cela que les témoignages permettant d'identifier les auteurs ne me soient transmis. Il en est de même pour les dégradations de panneaux de signalisation comme des lampadaires. C'est la collectivité qui paie. Je profite également de rappeler que le nettoyage des caniveaux incombe aux riverains et que la taille des haies doit être effectuée à l'aplomb du domaine public.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances sous un soleil radieux. Soyez prudents sur les routes et il n'est pas inutile de rappeler la limitation de vitesse à 80 km/h sur de nombreux axes routiers à compter du 1^{er} juillet.



L . NORMAND maire de Plachy-Buyon



Infos Pratiques

Opération « tranquillité vacances »

En cette période estivale mais aussi durant toute l'année il est possible de signaler à la gendarmerie les périodes d'absence de votre domicile pour qu'une surveillance soit exercée et éviter autant que possible les cambriolages.

L'imprimé à remplir figure sur Internet. Il est à retourner soit en mairie, soit à la brigade de gendarmerie de contact à l'adresse mail suivante :

btc.ailly-sur-noye@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Bennes à cartons

Le syndicat de ramassage des ordures TRINOVAL va mettre en place, a/c du 1er janvier 2019, des bennes pour le recyclage des cartons et papiers propres. Dans la commune quatre bennes seront disposées aux endroits suivants :

- emplacement actuel des bennes à verre route de Bacouël
- route de Conty au pied de la résidence « La clé des champs »
- entrée de l'avenue des mésanges à proximité de la boîte aux lettres
- en bordure de la pelouse de l'ancien château d'eau à BUYON.



Les surfaces bétonnées nécessaires seront réalisées par le personnel technique.

Chacun devra veiller ultérieurement à la propreté des sites lors de l'apport des emballages.

Les conteneurs (couvercle jaune) destinés au ramassage des « recyclables » (plastique, flacons et boîtes métalliques....) continueront à être utilisés et ramassés selon le plan habituel établi.



Marché Local

Nouveau à Plachy : un petit marché local est installé depuis le 15 mai 2018 !

Monsieur Laurent DE CLERCK de VELENNES est présent chaque mardi après-midi de 15h à 18h30 et y vend sa production de légumes, des produits laitiers (d'Eplessier), du miel (de Prouzel), de la bière (de Quevauvillers), et du cidre/jus de pomme (de Saint-Gratien).

Ce petit marché se situe au niveau de l'espace en bas de la résidence de la Clé des champs.

Atelier Tablette



Depuis le 13 juin 2018 une formation « tablettes numériques » fonctionne à la mairie de Plachy-Buyon sous l'égide de la communauté de communes (CC2SO) qui met à disposition deux jeunes formateurs effectuant un service civique pour expliquer le fonctionnement et les possibilités offertes par les tablettes numériques prêtées pendant six mois.

Quatorze personnes sont inscrites à cette formation qui sera dispensée chaque jeudi de 10 heures à 11 heures dans une salle de la mairie.

Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec Martine FAUQUEMBERGUE, 1ere adjointe au maire.

Listes électorales



En raison des élections européennes en 2019 les inscriptions sur la liste électorale sont à réaliser avant le 31 décembre 2018.